

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 501 987

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 81 05543**

(54) Appareil adaptable à un récipient pour l'introduire dans un bain de glace.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 47 G 23/04.

(22) Date de dépôt 19 mars 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 38 du 24-9-1982.

(71) Déposant : MORENO Gilbert Jean, résidant en France.

(72) Invention de : Gilbert Jean Moreno.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention concerne, en priorité, les bouteilles de champagne ou bouteilles de vin qui doivent être introduites dans un bain de glaçons afin d'en rafraîchir leur contenu.

Ces récipients (bouteilles) ont une base plate, concave, 5 qui ne permet pas leur introduction aisée dans un bain de glace; en effet lorsque l'on souhaite introduire une bouteille de champagne ou de vin dans un seau rempli de glaçons, l'effort que l'on fait en poussant sur la bouteille ne permet pas cette introduction aisée. L'opération s'avère très difficile à moins de 10 s'aider de l'autre main pour écarter les glaçons, ce qui n'est pas évident puisqu'il en reste toujours quelques uns qui empêchent la bouteille d'aller jusqu'au fond du seau et ainsi d'assurer le rafraîchissement souhaité. Fréquemment cette solution aboutie à la détérioration des ongles soignés, accident bénin, 15 parfois douloureux mais toujours fort désagréable surtout pour les femmes. Il est possible de commencer l'opération en déposant la bouteille dans le seau vide et de verser les glaçons en un deuxième temps; à la première consommation incomplète du contenu de la bouteille - ce qui est fort probable en ce domaine 20 - le problème reste entier puisqu'en retire cette dernière et qu'on souhaite la réintroduire afin de garder le restant du contenu très frais. (Un champagne doit se déguster très frais ainsi que certains vins). Retirer tous les glaçons du contenant est une manœuvre ennuyeuse, impossible dans la restauration. Addictionner de l'eau aux glaçons accélère leur fonte et diminue le degré de rafraîchissement. La répétition de l'introduction aisée du récipient dans le bain de glace est essentiellement recherché?

L'appareil adaptable à un récipient selon l'invention permet d'éviter ces inconvénients. Il est en effet associé à un récipient (bouteille) faisant corps avec lui. Il est de forme cylindrique dont la partie inférieure est caractérisée par un cône à facettes hélicoïdales qui permet d'écarter les glaçons et de s'introduire aisément dans le bain de glace.

35 Selon une première variante, deux ouvertures symétriques sur la partie cylindrique de l'appareil permettent le maintien de celui-ci sur le récipient par un effet de pince jouant de l'élasticité du matériaux. Ces ouvertures selon les modèles d'appareils laisseront apparaître l'étiquette du récipient.

Selon une deuxième variante, deux encoches à la base des ouvertures assurent l'élasticité du matériaux.

Selon une troisième variante, le cône dont les facettes sont hélicoïdales permet d'écartier les glaçons dans un mouvement 5 de rotation et de pénétration dans le bain de glace.

Selon une quatrième variante, l'angle du cône d'environ 110° permet au récipient, malgré l'addition de l'appareil, la même immersion dans le bain de glace compte tenu de l'inclinaison de celui-ci moins l'infime épaisseur du matériaux dont il est fabri-10 qué.

Selon une cinquième variante, les deux extrémités de la partie cylindrique de l'appareil ont le diamètre extérieur plus grand que celui de l'ensemble du cylindre assurant une bonne prise en main de l'ensemble.

15 L'appareil adaptable à un récipient selon l'invention permet à l'ensemble, en poussant légèrement sur la partie supérieure du récipient, une introduction complète et aisée jusque dans le fond du contenant et ainsi, de le retirer et de le réintroduire à volonté sans qu'il soit nécessaire de forcer, de plonger 20 les mains dans le bain de glace ou de vider le contenant (seau).

Les dessins annexés sont: planche 1/3 une vue en perspective de l'appareil, planche 2/3 une vue en coupe de l'appareil surmontée de la coupe du récipient (fond de bouteille), en bas, une vue du dessous du cône montrant les facettes hélicoïdales, 25 planche 3/3 une vue en coupe du contenant rempli de glaçons dans lequel on a introduit le récipient muni de l'appareil.

Tel qu'il est représenté sur le dessin 1/3, l'appareil comporte une partie cylindrique 1, dans laquelle deux ouvertures 2, et deux encoches 3 ont été prévues. Sa partie inférieure 4, est 30 un cône dont le bout 10 est arrondi. Tel qu'il est représenté sur le dessin 2/3, l'appareil vu en coupe comporte un cône dont l'angle 5 a environ 110°, un diamètre 7 et 8 supérieur au diamètre 9, une vue du dessous du cône dont les facettes 6 sont hélicoïdales.

35 Lorsque l'on veut introduire aisément un récipient II dans un bain de glace 12 afin d'en rafraîchir son contenu, il suffit d'adapter l'appareil sur la partie inférieure du récipient II. Les deux ouvertures 2 et encoches 3 permettent aux trois quart 40 du cylindre de leur donner un effet de pince qui joue de l'élasticité du matériaux assurant ainsi le bon maintient de l'appa-

reil sur le récipient 11. Lorsque l'on plonge l'ensemble dans un bain de glace 12, le cône 4 écarte les glaçons et les expulse vers le haut du contenant 13 dans un mouvement de rotation amorcé par les facettes hélicoïdales 6. L'angle 5 du cône 4 assure 5 aucune perte de profondeur, son bout 10 est arrondi afin de ne pas détériorer le fond du contenant 13.

L'appareil objet de l'invention peut être utilisé tout particulièrement dans la restauration et toutes autres professions qui tendent à offrir à une clientèle des produits tels que le 10 champagne ou d'autres vins qui doivent se déguster très frais.

Il peut être utilisé par le particulier et ainsi entrer dans la gamme des cadeaux et gadgets.

REVENDICATIONS

1 - Appareil adaptable à la partie inférieure d'un récipient, notamment d'une bouteille, caractérisé en ce qu'il comprend un corps cylindrique creux ouvert à une extrémité et dont l'autre extrémité est fermée par 5 une partie conique dont le sommet est arrondi.

2 - Appareil suivant la revendication 1, caractérisé en ce que l'angle au sommet de ladite partie conique est d'environ 90 à 110°.

3 - Appareil suivant l'une quelconque des 10 revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la paroi de ladite partie conique comporte des facettes hélicoïdales.

4 - Appareil suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que ledit 15 corps cylindrique comporte dans sa paroi au moins deux ouvertures symétriques dont l'une au moins est conformée pour découvrir une étiquette du récipient.

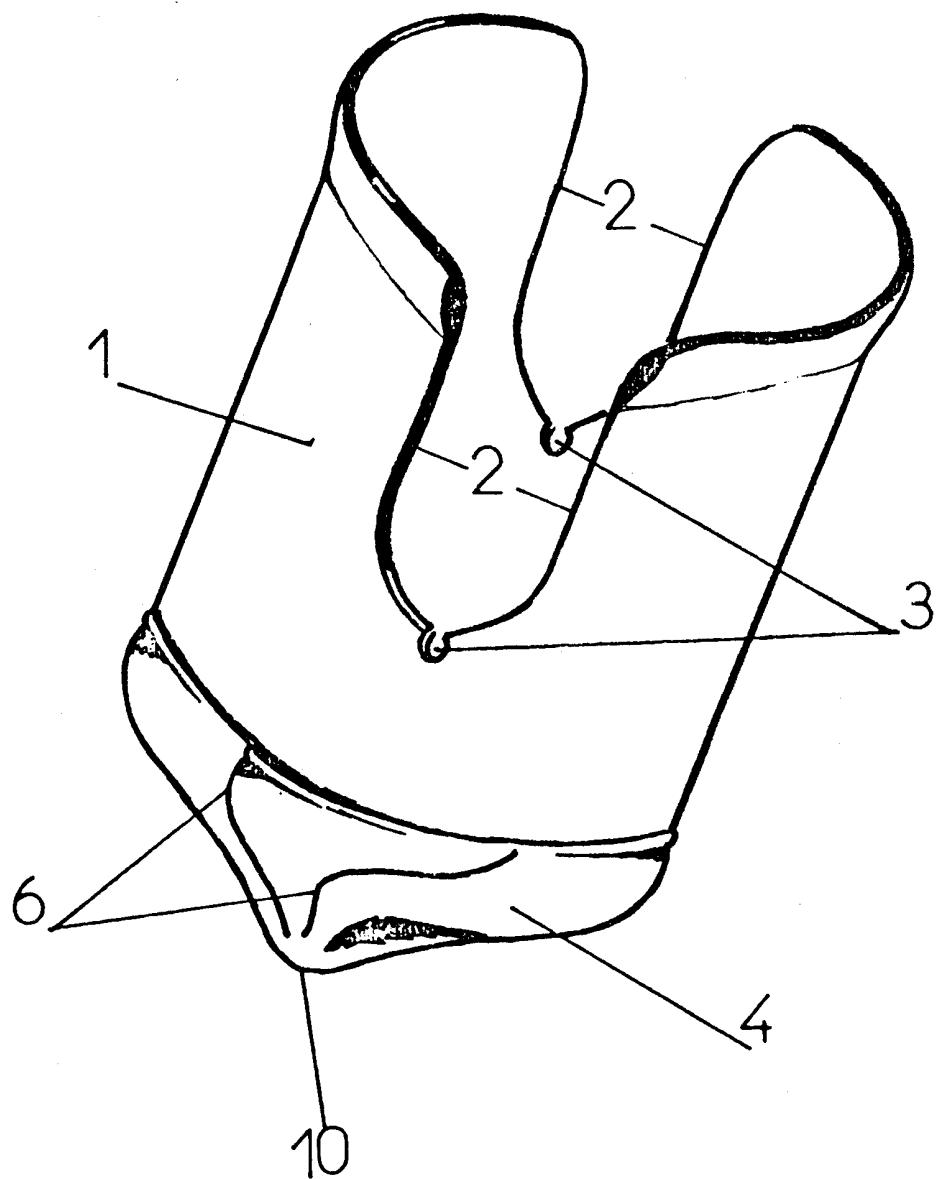
5 - Appareil suivant la revendication 4, caractérisé en ce qu'il comporte une encoche à la base de 20 chacune desdites ouvertures, lesdites encoches et lesdites ouvertures assurant au corps une élasticité permettant de maintenir le récipient par serrage.

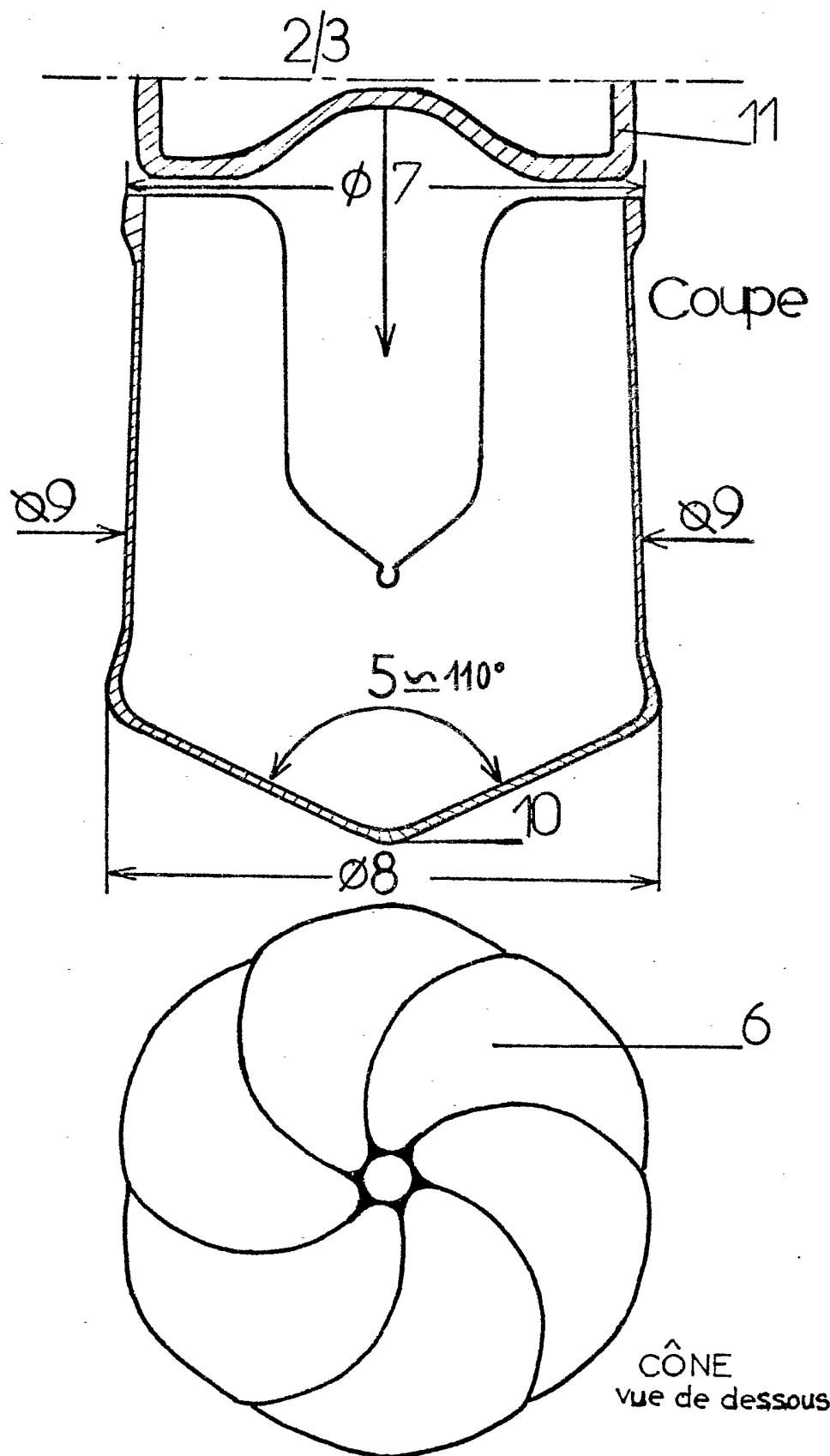
6 - Appareil suivant l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que les deux 25 extrémités de la partie cylindrique du corps ont un diamètre supérieur à celui du reste du corps.

7 - Appareil suivant l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce qu'il est réalisé dans une feuille de métal.

30 8 - Appareil suivant l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce qu'il est réalisé en une matière plastique appropriée.

1/3





3/3

